

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	18 <sup>ème</sup>
Nom de site	26_QUENEAU_75018	Numéro	75118_073_02
Adresse du site	24-26, rue Raymond Queneau	Hauteur	R + 14 (42 m)
Bailleur de l'immeuble	Social ICF La Sablière	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (700/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info	Installation de 8 antennes dont 5 inactives sur 3 azimuts Un autre opérateur déjà présent sur le site OF (30°, 120° et 270°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	18/10/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	25/10/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	18/12/2019

Historique et contexte

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du Haut débit mobile (3G) et du très haut débit mobile (4G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de huit antennes dont cinq inactives couvrant 3G et 4G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 30°, 200° et 290°.		
Distance des ouvrants	Portes d'accès à la terrasse à 10 m	Tilts (degrés)	4° et 6°
Estimation	30° < 2 V/m ; 200° < 3 V/m ; 290° < 2 V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

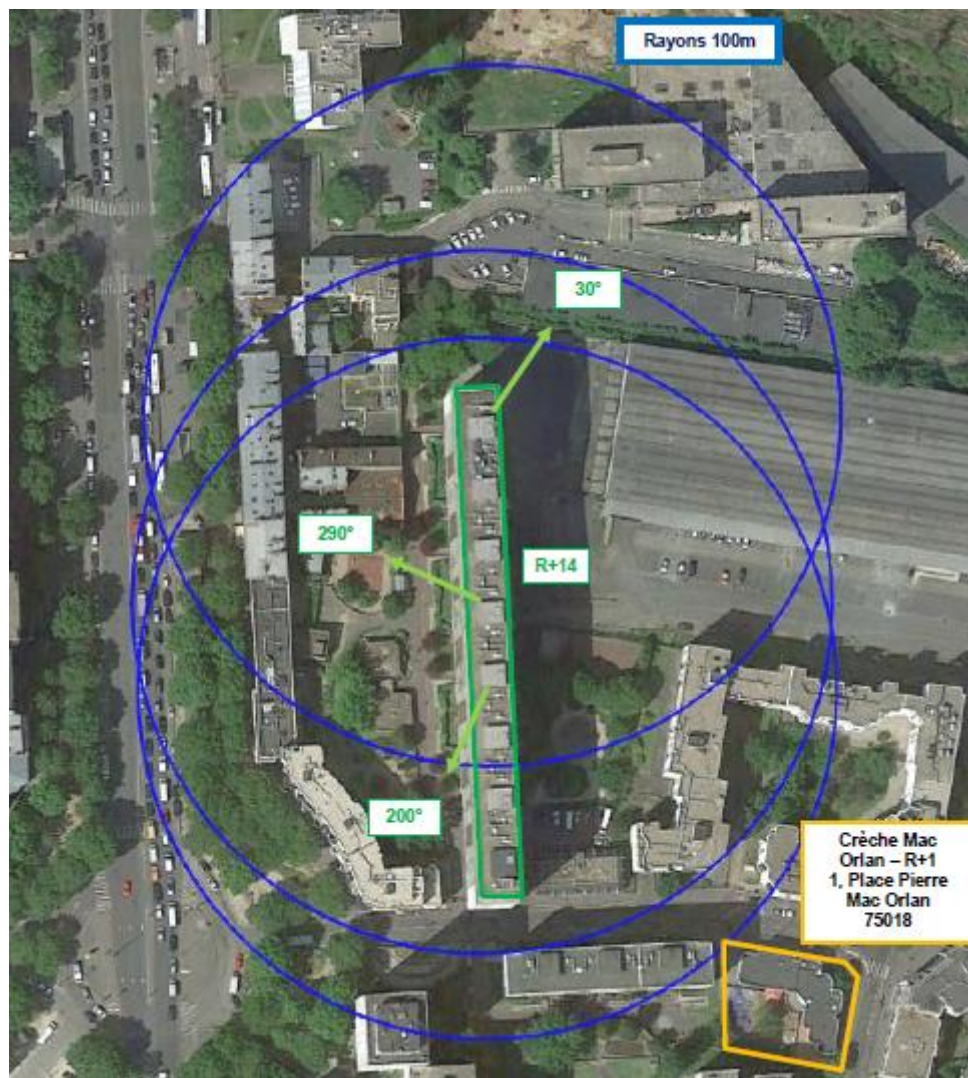
#### Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à installer 8 antennes dont 5 inactives sur le bâtiment. Les huit antennes sont de type panneau, dont six seront intégrées et réparties dans 2 fausses cheminées. Elles seront installées en retrait de la façade afin de minimiser l'impact visuel depuis la rue.
Zone technique	La zone technique sera située sur la toiture de l'immeuble, non visible de la rue, et sera raccordée aux antennes par des câbles (fibre optique).
Hauteur antennes/sol	46,45 m azimut 30° ; 46,05 m azimuts 200° et 290°

**Date :**

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

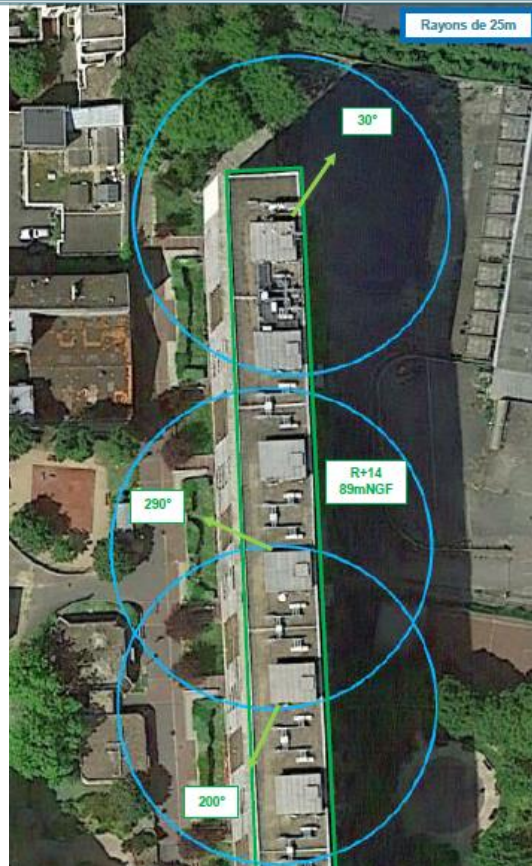
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>  Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	

**Carte du site au regard des établissements particuliers  
dans un rayon de 100m autour des antennes**


Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche collective Mac Orlan	1, Place Pierre Mac Orlan - 75018	R+1 6m	Non	100 m.	< 1 V/m soit 0,2%

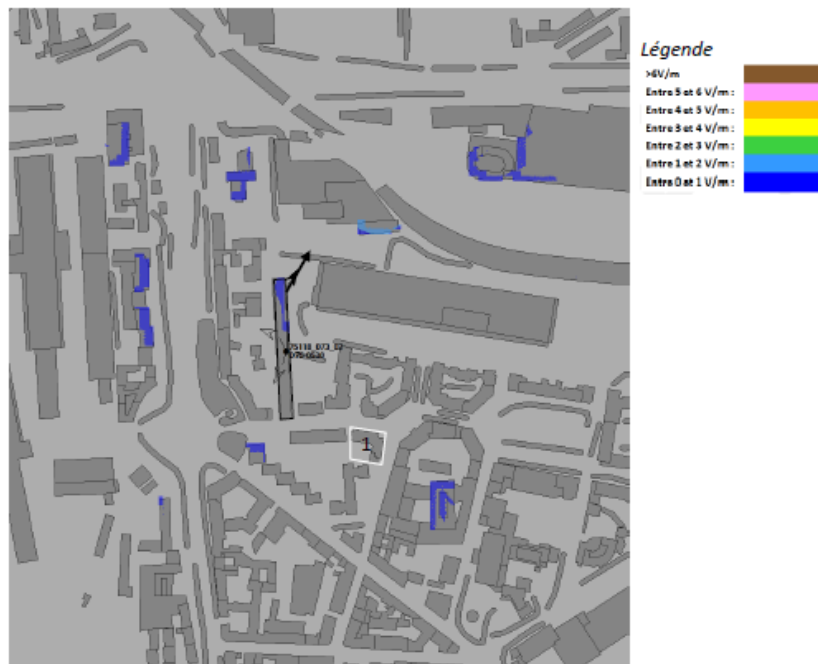
\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

### Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



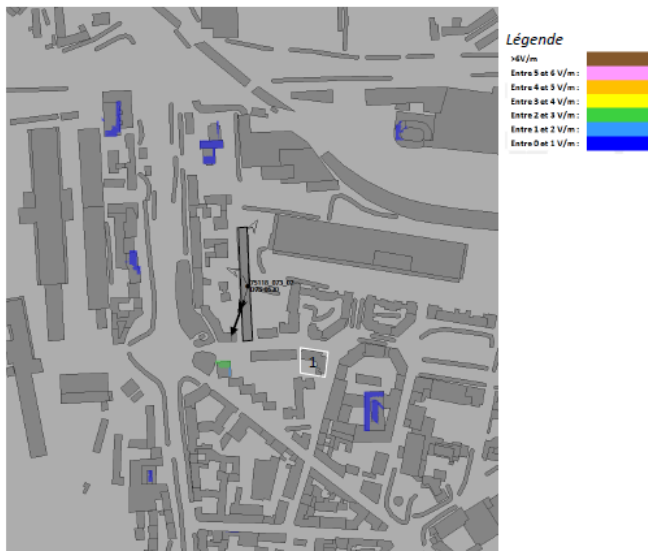
### Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 28 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 32 m.

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 290°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 29 m.



	Azimut 30°	Azimut 200°	Azimut 290°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	28 m	32 m	29 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

**Vue des Antennes Avant/Après**

Etat de l'existant :



Etat de l'existant :



Etat projeté :



Les antennes ne sont pas visibles

Etat projeté :



**Vue des Azimuts**

